

TOST D'AN DOUAR^{N°8}

VOTRE BULLETIN
D'INFORMATION AGRICOLE



BIOFIMUGATION
ET CIRCUL'AB

PAGE 3



DOSSIER BOCAGE

PAGES 4 & 5



CULTURE DU LIN

PAGE 7



MORLAIX COMMUNAUTÉ
MORLAIX ATTRACTIVITÉ
WWW.ANDOUR.BZH

SERVICE PUBLIC DE L'EAU
AN DOUR
MORLAIX COMMUNAUTÉ

ÉDITO

Le Service Public de l'eau An Dour, votre nouvel interlocuteur !

Depuis le 1er janvier 2024, le service public de l'eau An Dour est votre interlocuteur privilégié. Il est chargé de mettre en œuvre la politique intercommunale de l'eau en ayant une gestion globale de la ressource, de la source à la mer.

Les actions menées auparavant par Morlaix Communauté sont donc désormais assurées par An Dour, sans changement d'interlocuteurs.

Ainsi An Dour réaffirme l'engagement de Morlaix Communauté auprès des exploitants agricoles et son soutien aux différentes filières de productions du territoire.

Pour relever les défis environnementaux et accompagner les transitions, An Dour assure la protection de la ressource en eau tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Nos engagements communs sont l'assurance de la réussite des actions et projets que nous menons ensemble pour atteindre cet objectif de protection et préservation de la ressource en eau.

Dans ce nouveau numéro, vous découvrirez un dossier sur le bocage, des articles sur les innovations, le plan de lutte contre la prolifération des algues vertes, le bilan des mesures agro-environnementales et climatiques, et bien d'autres informations utiles.

Avec ses agriculteurs, Morlaix Communauté est au cœur des transitions pour un territoire dynamique, solidaire et durable. C'est l'ambition de notre projet de territoire "Trajectoire 2030". Bonne lecture !



Jean-Paul Vermot
Président de Morlaix Communauté

PENNAD-STUR

Servij Publik an Dour, ho kendivizer nevez !

Abaoe ar lañ a viz Genver 2024 ez eo servij publik « An Dour » ho kendivizer pennañ. E-karg emañ da lakaat e pleustr ar politikerezh etrekumunel a denn d'an dour gant ur merañ hollek eus an danvez, deus ar vammenn betek ar mor.

An oberoù kaset da benn a-raok gant Montroulez Kumuniezh a vo meret diwar-vremañ gant servij « An Dour », hep na vefe cheñchet an dud dave.

Evel-se e tiskouez « An Dour » en-dro emouestl Montroulez Kumuniezh ouzh al labourerien-douar hag e skoazell d'an holl filierennoù produ a gaver er vro.

Evit talañ ouzh difi an endro ha sikour an treuzkemmoù e ra « An Dour » war-dro gwareziñ an dour evit ma chomo fonnus hag a galite. Dre hon emouestloù boutin e vez suraet ganeomp efedusted an oberoù hag ar raktresoù a renomp asambles evit tizhout ar pal se : diwall ha gwareziñ danvez an dour.

En niverenn mañ e vo dizoloet ganeoc'h un teuliad diwar-benn ar c'hleuzioù hag ar pradoù, pennadoù diwar-benn an nevezentioù, ar steuñv evit stourm ouzh ar bezhin glas a gaver fonnus, bilañs an diarbennou evit al labour-douar, an endro hag an hin, hag evel-just keleier talvoudus all.

Montroulez Kumuniezh, asambles gant he labourerien-douar, zo e-kreizig-kreiz an treuzkemmoù evit ur c'horn-bro lañsus, kengret ha padus. Kement-mañ zo ar c'hoant zo e-kreiz hor raktres « Treizhent 2030 »
Lennadenn vat !



Guy Pennec
Président du Service public de l'eau, An dour
Vice-Président de Morlaix Communauté -
Grand et petit cycle de l'eau



➔ Bilan 2023

An Dour est porteur du Projet Agro-environnemental et Climatique (PAEC) Baie de Morlaix qui s'étend sur les bassins versant de la Penzé, du Trégor et du Douron. A ce titre, An Dour assure la réalisation des diagnostics d'exploitation obligatoire pour l'engagement des exploitations agricoles volontaires.

Entre janvier et septembre 2023, 110 exploitants du territoire ont été rencontrés, ce qui a permis **l'engagement en MAEC de 81 exploitants, dans 142 mesures**. La majorité des exploitations a en effet fait le choix de souscrire à des mesures biodiversité en complément d'une mesure système.

Au total, 4200 ha de surfaces agricoles et près de 80 km de haies sont engagées en MAEC, soit près de 7% de la SAU du PAEC.

L'engagement en MAEC repose sur le respect des cahiers des charges, dans lequel s'inscrit notamment l'obligation de suivre une formation sur les deux premières années d'engagement.

Quel que soit le nombre de contrats souscrits, une exploitation doit suivre une journée de formation.

Les structures de formation habituelles proposent des offres adaptées, dans le cadre des appels à projets VIVEA.

En complément, le PAEC Baie de Morlaix a le souhait de proposer une offre de formation complémentaire, avec selon les cas l'appui de partenaires agricoles (CRAB, CEDAPA et GAB).

Ainsi, une formation aura lieu courant de l'automne pour les exploitants ayant souscrits à une MAEC IAE - Gestion durable des haies. D'autres formations pour les exploitants engagés dans la MAEC Herbivores auront lieu également. Les exploitants concernés seront contactés directement.

Contact

An Dour • Soline BARENTIN • 06 20 73 58 87



Dans le cadre du programme d'actions agricoles porté par Morlaix Communauté, sur les bassins versants du Trégor et de la Penzé, la Chambre d'Agriculture, en partenariat avec Bretagne Plant, a mis en place sur le territoire, à l'automne 2022, une plateforme d'essai. Celle-ci vise à tester différents couverts végétaux, afin d'identifier ceux présentant le développement le plus important en sortie d'hiver et d'observer l'effet de leur biofumigation sur les populations de taupins sur la culture de pommes de terre à suivre.

→ LA BIOFUMIGATION

Visite de la plateforme d'essai de couverts végétaux
3 mars 2023 • Saint-Thégonnec Loc-Eguiner •
© Chambre d'Agriculture de Bretagne

Différentes modalités ont été implantées, à base de moutarde ou de mélanges associant de la moutarde avec du radis, de la phacélie, du trèfle ou de l'avoine diploïde. Deux dates de semis ont été testées, afin de mesurer l'effet sur la date de floraison. La biofumigation doit être mise en œuvre en pleine floraison, stade où la teneur en glucosinolates de la culture est maximale.

Un rendez-vous était donné le 3 mars dernier, sur la parcelle située à Saint-Thégonnec Loc-Eguiner. Il a réuni quelques 38 agriculteurs et techniciens. L'occasion de rappeler l'état des connaissances sur la lutte contre le taupin et d'observer les différentes modalités de la plateforme. À cette date, seule la moutarde Vitasso présentait une biomasse supérieure à 2 tonnes de matière sèche.

Contact

Chambre d'Agriculture • Cécile GOUPILLE •
06 73 66 57 20

→ LE PROJET CIRCULAB (GAB29)

“Un développement futur important de l'agriculture biologique se réaliserait-il sans difficulté dans la gestion des nutriments au sein des fermes et des territoires ?”

→ C'est la question à laquelle le projet Circul'AB tente de répondre en analysant la mobilisation des flux de nutriments dans certains territoires bretons. À l'issue des 19 premiers mois du projet de recherche participative CirculAB, porté par INRAE et le réseau GAB-FRAB et cofinancé par la Région Bretagne, les premiers résultats sont les suivants :



Suite à une enquête détaillée menée auprès des agriculteurs, un premier rapport d'évaluation sur les flux de nutriments (azote, phosphore) et d'énergie est terminé pour 8 fermes pratiquant l'agriculture biologique en Bretagne, sélectionnées pour leurs pratiques de fertilisation atypiques (polyculture-élevage, maraîchage et céréales).



Forte recherche d'autonomie avec une faible dépendance aux intrants extérieurs ainsi que des échanges avec des fermes conventionnelles sur le territoire uniquement pour la litière.



Forte utilisation des effluents d'élevage avec plusieurs échanges entre voisins pour s'approvisionner. Certaines exploitations sans animaux s'approvisionnent également en effluents des fermes voisines ou produits localement sur le territoire.



Une première estimation des flux d'azote de l'agriculture biologique et des gisements de nutriments est en cours à l'échelle de Morlaix Communauté.



Un questionnaire qualitatif en ligne a été diffusé auprès des agriculteurs biologiques de Morlaix Communauté afin de renseigner leurs modes de fertilisation et d'alimentation animale. Sur 23 exploitations sondées, 18 avaient un atelier de production animale.



Forte contrainte liée à la géographie du territoire avec des zones protégées, le voisinage et la météo. La réglementation du cahier des charges en AB n'apparaît pas comme une contrainte importante.



Pas de difficulté concernant la fertilisation des terres. Quelques agriculteurs sont ouverts à des nouvelles techniques mais plusieurs matières fertilisantes organiques ne sont pas considérées comme utilisables en AB (co-produits agro-alimentaire, boues industries agro-alimentaire, compost biodéchets, STEP, effluent industriel, digestat méthaniseur conventionnel, urine humaine).

Ces résultats combinés ont permis la tenue d'un premier atelier le 13 février au lycée de Suscinio. Une vingtaine d'acteurs du territoire se sont déplacés (agriculteurs, élus, techniciens) et ont pu élaborer des scénarios d'expansion de l'agriculture biologique. Ci-dessous quelques extraits des groupes de travail :

#diminution de la part des céréales et fourrages annuels

#augmentation de la part de légumineuses dans les prairies

#intégrer les problématiques des zones conchylicoles

#faciliter l'accès au foncier

#travail sur l'alimentation humaine (légumes secs ...)

#multiplication des échanges et coopération sur les matières organiques entre agriculteurs et non agriculteurs

SOURCE : toutes les infos sont issues du groupe de travail CIRCUL'AB

LES BONNES PRATIQUES DE GESTION DU BOCAGE

Le terme bocage désigne un paysage rural où les parcelles agricoles sont entourées de talus et de haies. Il peut être considéré comme un exemple d'agroforesterie. Sur le territoire de Morlaix Communauté, il est encore relativement bien présent mais son état est vieillissant et il est souvent mal entretenu. Il convient donc d'adopter des pratiques de gestion qui vont favoriser son renouvellement, préserver la biodiversité, et assurer le bon état de la haie.

1. La bonne période d'intervention

La taille des haies et des arbres est interdite du 15 mars au 15 août*, correspondant à la période de nidification des oiseaux. Par ailleurs, l'idéal est d'intervenir lorsque la sève est descendue dans le système racinaire, pendant la période hivernale.

* du 15 avril au 15 août 2024 exceptionnellement

2. Le bon outil

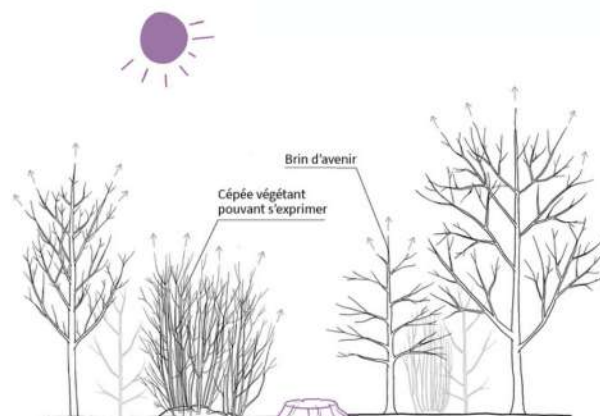
L'épaveuse et le lamier sont à proscrire car ils abîment les branches et, ce faisant, entraînent un risque de maladie pour l'arbre. La tronçonneuse permet une coupe nette qui va permettre la cicatrisation de l'arbre, éviter les maladies et assurer la régénération naturelle de la haie.

3. La bonne technique • Prélever de manière sélective

Bien que la coupe à blanc* ne soit pas interdite, elle ne permet pas d'assurer le renouvellement correct de la haie et présente un effet néfaste pour la biodiversité.

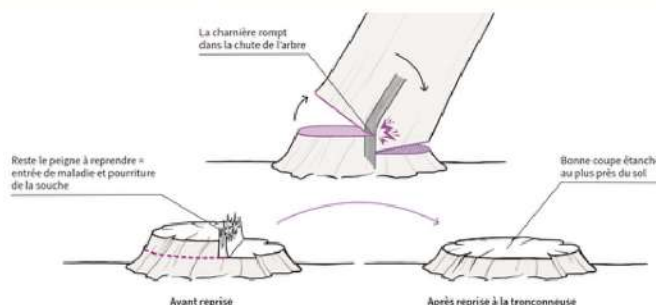
Mieux vaut prélever certains sujets, les arbres de haut jet (chênes, hêtres, châtaigniers) matures et recéper les arbustes (ex. noisetiers) en coupant à la base de la souche, pour permettre aux autres arbres de se développer.

* coupe de l'ensemble des arbres et arbustes de la haie



Réaliser des coupes nettes à la base du tronc

Pour les haut-jets, il est important de reprendre la coupe à la base du tronc pour favoriser la reprise de la végétation et assurer le renouvellement de la haie.



©Mac-Agroforesteries - ©Dessin : Alicia Moret - 2023

LE BOCAGE

FOCUS SUR...

➔ la gestion du bocage de bord de route

Le code rural impose la gestion de la haie à l'aplomb des routes et chemins aux propriétaires ou exploitants, dans le but d'assurer la sécurité du passage des usagers.

Sur le territoire de Morlaix Communauté, 2201 km de haies bocagères sont en interface avec la voirie publique (base de donnée régionale du bocage de 2021, IGN).

La gestion la plus courante du bocage de bords de route est le passage du lamier à scie qui permet un dégagement rapide grâce à une coupe horizontale. En revanche elle demande un entretien fréquent (3-4 ans). Une gestion plus précise de ces haies (recépages au sol, élagage des hauts jets) permet un dégagement de la chaussée et des réseaux aériens à plus long terme (8-10 ans), offre une ressource valorisable en bois énergie et assure une régénération des haies qui composent la trame verte en bordures de routes et de chemins.

➔ les règles concernant la BCAA8

Dans la PAC, les haies bocagères sont visées par la BCAA8 "maintien des particularités topographiques". A ce titre, elles doivent être maintenues. Tout projet de déplacement doit faire l'objet d'une demande auprès d'un organisme ayant l'agrément (An Dour ou la Chambre d'Agriculture). L'accompagnement administratif et financier peut être pris en charge par An Dour à certaines conditions :

- la surface de la nouvelle parcelle après déplacement est inférieure à 6ha
- maximum de 2 dossiers par agriculteur depuis 2015

Les demandes doivent être adressées à An Dour avant le 15 mars pour une prise en charge des travaux à l'automne-hiver suivant.

Chaque dossier individuel passera en commission bocage et se verra émettre un avis.

1 QUESTION À...



Pascal Lecreps
Entreprise forestière

Quel intérêt présente la taille de formation sur les jeunes plants de 4 ans ?

Tailler les haies plantées via le dispositif régional Breizh Bocage a un intérêt pour l'arbre et également pour l'agriculteur. Elle permet, lorsque c'est nécessaire, sur les arbres de hauts-jet de sélectionner un brin apicale lorsqu'il y a une double fourche, de couper les vieux brins dominants ou encore de former l'arbre pour limiter les gênes pour l'agriculteur. Cette taille n'est pas de l'élagage !

Quelle est la dynamique du bois plaquette sur le territoire ?

La SCIC a vendu 3 750 Tonnes de bois plaquette sur la saison 2022-2023. Pour cette nouvelle saison, on estime à 4 200 tonnes de bois le volume qui sera produit. Nous avons de plus en plus de demande de la part des collectivités et des industriels. Le chauffage par le bois plaquette est aussi très étudié dans les projets de rénovation ou de création de réseau de chaleur sur le territoire.



Manu Clavaud
SCIC Coat Bro Montroulez



**Léo Parrel et
Barbara Giorgis**
Ferme du Troglo

Quelle est la place donnée aux arbres dans votre ferme ?

Avec notre système d'élevage ovins et porcs plein air, l'avantage des haies c'est de fournir du bien-être à nos animaux (i.e. abris, ombrage). En plus des autres avantages qu'elles apportent en termes de biodiversité et de protection contre l'érosion par exemple. Et puis, ça façonne le paysage, ça change le rapport à la parcelle ! [Après la formation d'Agroop SCOP], on a décidé de replanter des arbres à double fin. Sur une partie, on souhaite aussi tester d'en faire des « têtards fourragers » (frênes, tilleuls, mûrier blancs) : une fois que les brebis auront nettoyé les branches, on pourra transformer le bois en plaquettes.



CHIFFRES

70 km

de haies plantées

50,2 talus

créés

Bilan Breizh Bocage II : 2015-2022

35 € / T

Prix de rémunération d'un agriculteur sociétaire lorsqu'il livre le bois plaquette aux plateformes de la SCIC. Ce prix ne comprend pas la coupe, la mise en andain et le transport du bois. Le coût du broyeur est pris en charge par la SCIC.

CLÉS

76,8 km

de haies en MAEC

En 2023, 76,8 km de haies bocagères ont été engagées en MAEC sur 27 exploitations du territoire.

2 201 KM

C'est le linéaire de haies bocagères sur le territoire de Morlaix Communauté qui est en interface avec de la voirie public (routes et chemins)

Base de donnée régionale du bocage de 2021 IGN

PLAN DE LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES ALGUES VERTES

➡ En 2023 : la formation des prescripteurs

Afin de vous accompagner au mieux, vos prescripteurs sont réunis de manière régulière.

La dernière réunion, organisée en septembre dernier avait pour objectifs de faire le point sur les enjeux des ZSCE mises en place sur la Lieue de Grève et le Douron, mais aussi de prendre en main l'outil de suivi développé par Lannion Trégor Communauté et Morlaix Communauté.



Formation prescripteurs à la CCI de Morlaix le 18/09/2023
© Chambre d'agriculture de Bretagne

De gauche à droite : Guillaume Michel - GAB22, Ivan Gac - An Dour, Arnaud Cousi - CAB, Yann Evenat - GAB29, Olivier Raoult - Innoval, Simon Brossillon - CEDAPA, François Carrère - CAB, Loïc Bellier - CERFrance 29, Serge L'Heveder, Régis Le Moine - Innoval, Marguerite Cogné - CEDAPA, Méline Lever - CERFrance 22, Lizig Cloareg - An Dour, Delphine Le Cardonnel - CERFrance 29, Maureen Lapalme - LTC, Maud Hazard - LTC, Mickaël Callac - LTC, Marie Petit - CAB, Paul Salaün - An Dour, Eloise André - CAB

➡ Démarches simplifiées

Les inscriptions sur Démarches Simplifiées constituent la première étape de l'engagement des agriculteurs du bassin versant du Douron pour élaborer leur plan d'actions dans le cadre de la phase volontaire (2023-2025) de la mise en place de la ZSCE. Environ 60 exploitations sur 110 concernées ont réalisé leur inscription.

Si vous avez perdu vos codes pour créer votre espace personnel vous pouvez vous adresser à :

- ddtm-algues-vertes@finistere.gouv.fr (pacages 29)
- ddtm-se-ptea@cotes-darmor.gouv.fr (pacages 22)

Vous pouvez également solliciter les prescripteurs agréés pour vous accompagner dans vos démarches. L'engagement dans le dispositif boucle vertueuse peut permettre, sous certaines conditions, de valider la phase volontaire.

➡ Dispositif de la boucle vertueuse

La principale évolution du PLAV3 2022-2027 est la création de zones soumises à contraintes environnementales (ZSCE) sur les 8 baies algues vertes bretonnes. Le principe de substitution permet à certaines exploitations d'être "exemptées" des règles de la ZSCE. C'est le cas pour les exploitations qui élargissent au dispositif de la boucle vertueuse sur les baies de la Lieue de Grève et du Douron.

Pour ce faire, An Dour et Lannion-Trégor Communauté ont fait évoluer le dispositif pour le rendre pleinement compatible avec la ZSCE. La grille d'indicateurs agro-environnementaux a ainsi été revue entièrement avec l'intégration notamment d'un nouvel indicateur sur l'écart à l'équilibre azoté de la ration. Concernant le volet agronomie, la balance globale azotée a été remplacé par trois indicateurs : la pression azotée totale, le SAMO/SAU et la pression azotée minérale.

La révision de la grille d'indicateur a nécessité la refonte de l'outil de diagnostic lequel a été développé sur une application en ligne. Cela présente plusieurs avantages : automatiser certains calculs, homogénéiser les pratiques entre structures porteuses et entre prescripteurs, gérer les accès et les échanges avec les structures de conseil agréées,

En 2024, il est prévu de travailler sur le rendu du diagnostic qui sera téléchargeable et imprimable à partir de l'outil en ligne.

Contact

An Dour • Ivan GAC • 06 29 53 00 01

ICI, ON INNOVE !

➔ Un réseau de parcelles en lin

La culture de lin se (re)développe sur notre territoire, sous l'impulsion de deux porteurs, Teillage de Bretagne et Bretagne lin.

Si cette culture est considérée comme une culture "bas intrants", producteurs et techniciens ne disposent cependant pas ou peu de références récentes et locales sur la culture. C'est dans ce cadre que la Chambre d'Agriculture a proposé aux acteurs de la filière ainsi qu'aux collectivités porteuses de programmes bassins versants en Nord Finistère, dont Morlaix Communauté, de constituer un réseau de parcelles conduites en conventionnel et en agriculture biologique. 2 axes seront mis en œuvre :

- **Un bulletin de santé du végétal**, basé sur un réseau de 14 parcelles suivies durant 10 semaines, ce bulletin sera diffusé aux liniculteurs partenaires de Teillage de Bretagne et Bretagne lin, ainsi qu'aux prescripteurs du territoire. Il permettra de connaître en temps réel la pression des ravageurs et maladies et d'adapter les conseils, dans une optique d'optimisation des pratiques.
- **Un suivi de l'azote** : 6 parcelles, présentant des historiques différenciés (arrières effet organique faibles ou forts), feront l'objet d'un suivi renforcé avec des analyses régulières. L'objectif est d'affiner le comportement du lin et ses besoins.

Après mesures des rendements et réception des résultats de teillage, une synthèse annuelle sera réalisée et diffusée.

Contact

Chambre d'Agriculture • Cécile GOUPILLE • 06 73 66 57 20



➔ Outil Lascar

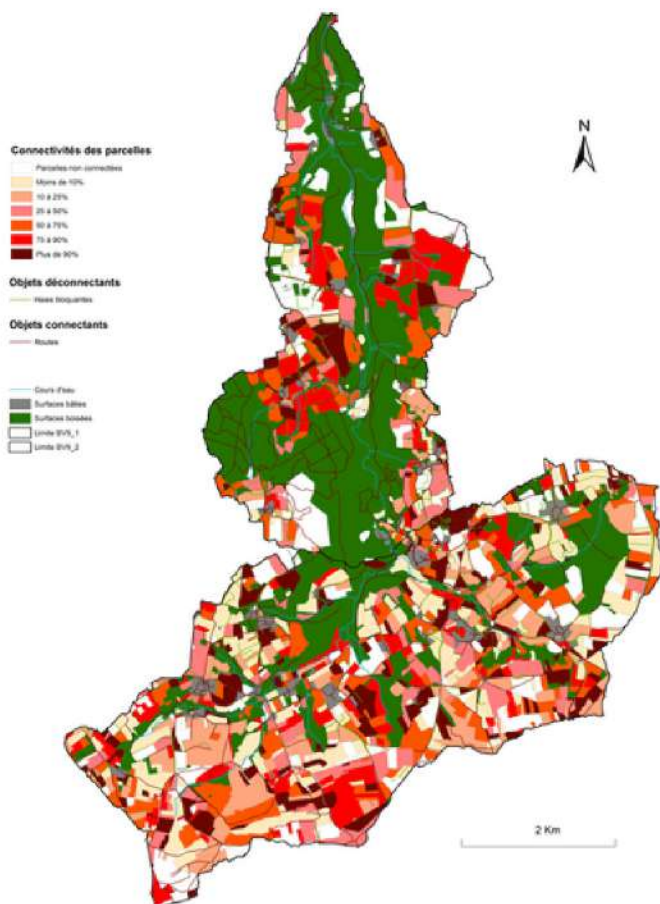
L'outil Lascar (LanscApe StruCTure and Runoff) est un modèle développé par l'Université de Caen Normandie qui permet d'évaluer la capacité des structures paysagères (haies, fossés, routes, parcelles agricoles, etc.) à limiter le ruissellement. En lien avec la lutte contre les inondations à Morlaix, An Dour a fait le choix de déployer cet outil sur le bassin versant de la rivière de Morlaix dans l'objectif de définir le meilleur emplacement des aménagements à prévoir pour limiter le ruissellement (solutions d'hydraulique douce). Or, la qualité des résultats du modèle est étroitement liée à une connaissance fine de ces structures paysagères. C'est pourquoi, un inventaire terrain est en cours sur les bassins versants du Queffleuth et du Jarlot - Tromorgant.

D'ici la fin d'année 2024, l'amont du bassin versant du Queffleuth sera entièrement diagnostiqué et cartographié.

L'objectif est d'engager des travaux à partir de 2025 sur les parcelles les plus contributrices au ruissellement de l'eau vers le cours d'eau, en proposant notamment l'implantation de talus.

Contact

An Dour • Lucille Bozec • 06 33 07 38 96



POUR ALLER PLUS LOIN...

➔ Portraits d'agriculteurs

Afin de répondre aux attentes des agriculteurs et des élus de communiquer sur les engagements des agriculteurs dans la lutte contre les algues vertes, An Dour et Lannion-Trégor Communauté travaillent à la réalisation d'une exposition photo d'une vingtaine de portraits d'agriculteurs accompagnés de podcasts. Les photos sont réalisées par Yoan Brière de l'agence La Lanterne de Trédrez-Locquémeau et les témoignages audios sont recueillis par Yann Lever de la société Micros-Ondes et Crustacés de Locquénoël.

➔ GIEE émergence "Matière organique"

Un nouveau GIEE émergence (Groupe d'intérêt Economique et Environnemental), porté par la Chambre d'Agriculture, en lien avec les collectivités territoriales du Pays de Morlaix a été validé. L'objectif de celui-ci est de travailler sur une meilleure connaissance de la matière organique, et d'œuvrer pour son maintien, notamment en zone légumière.

Cette année 2024 dite d'émergence vise à constituer le groupe et à affiner les axes de travail à poursuivre, en fonction des attentes des participants. Une dizaine de producteurs légumiers ou mixte ont d'ores et déjà rejoint le groupe.

Vous souhaitez le rejoindre ?

Contactez Rémi CHARBONNIER au 06 77 04 65 90

➔ État d'avancement de la démarche sur l'aire d'alimentation de captage (AAC) de Lannidy

Le diagnostic des pressions sur l'Aire d'Alimentation du Captage de Lannidy, démarré en novembre dernier, se poursuit jusqu'à fin avril 2024. Le bureau d'études Aquasol, mandaté par An Dour pour réaliser ce diagnostic, échange avec les exploitants volontaires et parcourt le terrain afin de comprendre les actions qui pourraient aider à réduire la concentration en pesticides et métabolites à la prise d'eau potable de Lannidy, en réponse aux exigences des services de l'Etat. Une réunion de restitution de ces diagnostics et d'échange avec les exploitants du territoire se tiendra le 14/05 à 14h dans la salle des fêtes de Plougouven en présence des élus d'An Dour.

➔ Circul'AB

Ce projet de recherche co-porté par l'INRAe et la FRAB a pour objet d'explorer les conditions de développement de l'agriculture biologique à l'échelle d'un territoire en tenant compte des ressources en nutriments. Un premier atelier de co-construction de scénarios à l'échelle du territoire de Morlaix Communauté s'est tenu le 13 février 2024 au lycée agricole de Susicinio. Nous vous donnons rendez-vous le 16 avril prochain à 13h45 au même endroit pour une présentation des premiers résultats de modélisation et un second temps d'échange.

Contactez Yann Evenat au 02 98 25 22 52



DIRECTION DE LA PUBLICATION

- Morlaix Communauté



COMITÉ DE RÉDACTION :

- Morlaix Communauté
- Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
- Centre d'Études pour un Développement Agricole Plus Autonome (CEDAPA)
- Groupement des Agriculteurs Biologiques du Finistère



MAQUETTE :

- Morlaix Communauté

Financé par

